

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MIELLANGES RELIGIEUX.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI. Montreal, Mardi, 23 Novembre 1847. No. 21.

MISSION DE L'OREGON

LETTRE DU P. FOUILLOT, S. J.

Mission de St. Ignace, (Kalispels)
13 février 1847.

Il y a deux ans je vous ai adressé une lettre où je vous parlais de notre voyage aux Montagnes-Rocheuses. Dieu sait si vous l'avez reçue! L'année dernière il ne m'a guère été possible de le faire. J'étais surchargé; me trouvant un peu plus libre actuellement, je m'empresse de reprendre la plume. Si je ne puis avoir des nouvelles de votre révérence, au moins je me donnerai la consolation de lui écrire quelques mots, à la garde de Dieu s'ils lui parviennent! Les occasions sont si rares et si peu sûres! Relégués au bout du monde, nous n'avons d'autres nouvelles de notre compagnie, sinon que le Seigneur continue à la bénir par des persécutions, surtout en France, en Belgique et en Suisse, comme nous l'apprennent quelques lignes de R. P. Jansen. Nous au contraire nous serions plutôt inquiets de trouver la besogne trop aisée, à cause des excellentes dispositions des Indiens, si nous ne voyions aussi le Démon se remuer et faire tout son possible pour détruire l'œuvre de Dieu.

J'étais sorti d'Europe très-persuadé qu'il n'y avait aucun peuple qui n'eût quelques notions de la divinité de la loi naturelle, de l'immortalité de l'âme, d'un avenir de récompenses et de peines; j'ai d'autres idées sur ce point. J'ai beaucoup interrogé les Sauvages. Mes confrères, qui connaissent mieux que moi la langue, en ont fait autant. Tous s'accordent à répondre qu'ils n'avaient d'autre idée d'un esprit que celle de certain être invisible qu'ils soupçonnaient de trouver dans l'air presque immédiatement au-dessus de leur tête. Dans les moments de détresse, ils avaient recours au premier objet venu auquel ils demandaient du secours, comme un arbre, un rocher etc. On voit par leurs méditations, qu'ils reconnaissent n'avoir été que fourberie et mensonge, qu'ils supposaient certain être plus fort (plus puissant) que l'homme; mais cet être, qu'était-il? Ils n'en savaient rien. Les uns supposaient que c'était quelque animal, d'autres le tonnerre, d'autres la neige etc. Mais ces idées étaient très-vagues, et n'étaient accompagnées d'aucun culte. Le mot Dieu s'est traduit: *Celui qui fait*. Un de nos meilleurs interprètes traduisait l'âme: *un boyau dans le corps qui ne meurt pas*. L'enfer c'est le mauvais lieu ou le mauvais feu ou le mauvais, simplement. Les chefs dans leurs harangues n'avaient pas d'autres motifs pour détourner du vol, sinon la crainte d'être méprisé: "on se moquera de vous." Il paraît que le voleur était sans remords, et que celui qui avait été dépossédé ne songeait qu'à reprendre son bien et plus, s'il pouvait y réussir. C'était le droit du plus fort. Les faibles se groupaient autour de ceux qu'ils jugeaient capables de les défendre de la les chefs.

Il n'y avait pas de plus grands obstacles au progrès de l'Évangile que l'esprit de vengeance la fureur du jeu et la polygamie. La vengeance, paraît avoir passé pour une bonne qualité parmi tous les Sauvages. Delà ces guerres interminables, où chaque parti ne visait aucunement à conquérir, mais à massacrer, et qui finissaient souvent par la destruction totale du plus faible. Le jeu rompant la triste monotonie de l'Indien s'insinuant de tout temps un attrait indicible pour lui, c'est encore pour plusieurs le seul obstacle qui le empêche d'entrer dans la voie du salut. La polygamie était communément moins l'effet de la passion, quo celui d'une vile spéculation qui visait à augmenter le nombre de ses esclaves. Qui avait plusieurs femmes ne jouissait jamais.

Telles étaient à peu près les dispositions des Indiens avant l'apparition des blancs dans ces contrées. Cependant Dieu qui avait des vues de miséricorde sur ces pauvres nations, ne permit pas qu'elles fussent visitées par des hommes semblables aux premiers conquérants de l'Amérique. Les quelques aventuriers qui parurent les premiers sur ces plages se maquèrent de leur simplicité en leur faisant croire des fables impies, et leur escroquèrent bon nombre de chevaux; mais ils ne firent que passer. Les Canadiens héritiers de la foi vive des anciens Français ont toujours sympathisé avec les Indiens. La compagnie d'Hudson les a répandus dans presque tout le N. O. de l'Amérique. S'ils ne pratiquent pas toujours leur religion, s'ils ne sont pas toujours dociles à la voix du prêtre, toujours ils en disent du bien. Les Iroquois engagés à la même compagnie se montrèrent également attachés à la religion. Les Indiens amis et admirateurs des Français, tels que les Têtes-plates, les Ponds-d'oreilles, conquirent des lors un grand désir de connaître et d'embrasser leur prière. Lorsque plus tard les missionnaires de l'Ordre voulurent se présenter, leur cœur était gagné à la religion catholique.

Dieu avait encore donné à ces deux nations des chefs intelligents et sages qui les pacifièrent, interdirent le jeu, et levèrent ainsi deux des plus grands obstacles qui auraient pu entraver les progrès de l'Évangile; aussi ces deux peuplades étaient comme deux champs bien préparés qui ne demandaient qu'à recevoir la bonne semence pour produire des fruits au centuple. Vous connaissez déjà les Têtes-plates: aujourd'hui ils sont tous chrétiens, et la bonne odeur de leur conduite exemplaire se répandant sur les nations voisines, leur fait naître l'envie de les imiter. Je ne parlerai donc que des Ponds-d'oreilles et je ne dirai rien dont je n'ai été témoin moi-même, ou que je n'ai appris de la bouche du R. P. Thocken, supérieur de la mission où je me trouve actuellement. *Concordia res parvae crescunt*: La force des Ponds-d'oreilles naît de leur union et de leur soumission au chef, qui est en même temps leur père, leur médiateur, leur conseiller, leur juge etc. Ils n'entreprennent rien sans l'avoir consulté, au point qu'ils se font scrupule de s'absenter un jour sans l'avoir prévenu. Avant l'arrivée des missionnaires parmi eux (sept. 1844), il était seul chargé de faire les mariages. Maintenant encore si quelqu'un songe à se marier, il se contente d'en parler au chef, qui sonde les dispositions de l'autre partie, ou qui s'oppose au mariage s'il y voit des inconvénients. Si les parties consentent, alors il en parle au Père. Père plutôt que juge, il est encore chargé de punir tous les délits, heureusement il est doué d'un sens droit, d'une rare prudence pour dis-

cerner entre faute et faute, entre coupable et coupable. S'il en était autrement, s'il voulait fouetter tous ceux qui viennent l'en prier, les coups de fouets retentiraient tous les jours dans le village. (Ce fouet est l'unique châtiment en usage parmi les Sauvages).

Il était échappé à un bon petit enfant de sourire à l'Église; aussitôt après la messe il va s'en accuser au chef le priant de l'en punir: "arrange (prépare) ton cœur, lui dit-il; puis tu iras à confesse."

Sur une légère remarque qu'une femme mariée fit à son vieux père, "tu parles mal, lui dit le vieillard, tu me querelles." Aussitôt cette pauvre femme s'en va trouver le chef et demande instamment à être punie pour avoir parlé mal à son père; "Ton père est vieux, lui dit le chef, il faut avoir patience avec lui; mais ne vas pas prendre tout ce qu'il dit au pied de la lettre."

Si quelque jeune homme voyant jouer chez d'autres nations se laisse tenter, il est bien certain de n'échapper au fouet qu'en se laissant volontairement, ce qui n'arrive presque jamais. Dès qu'ils est de retour, le chef, après un discours véhément, le fait venir et lui fait payer publiquement la peine de sa légèreté. D'autre fois il refusera le fouet à des hommes qu'il regarde comme incorrigibles: "A quoi bon te fouetter: c'est toujours à recommencer." La honte de se voir traité comme un malade désespéré, opère souvent avec beaucoup plus d'efficacité que les coups. Personne n'est battu s'il ne le veut bien; mais un coupable qui s'y refuserait ne pourrait plus rester au milieu de la nation sans y être honni, écarté de tout le monde, comme un mauvais sujet, un excommunié.

Ce que je viens de dire se fait sans aucune participation du missionnaire. C'est comme le gouvernement civil de la nation, qui n'est point de son ressort. Quand le chef a fait quelque exécution de ce genre, il se gardera bien de venir en parler au Père. Ennemi déclaré de la médisance, il s'en croirait lui-même coupable s'il révélait au Père les fautes qu'il a déjà punies.

Le chef a un grand champ qui se plante tous les ans de pommes de terre. Tout le monde y travaille et le chef fait part à chacun du fruit de leurs travaux. Les chevaux et les canots sont tous à sa disposition: ce n'est pas au propriétaire mais au chef qu'on s'adresse pour les emprunter. Bien loin de se plaindre, ils lui répètent de temps en temps qu'il peut se servir de ce qui est à eux pour le bien commun.

Grâce à la vigilance du chef l'union la plus parfaite règne dans cette intéressante peuplade. Tous sont extrêmement attentifs à éviter la moindre parole qui pourrait faire de la peine aux autres. Sous ce rapport, comme sous bien d'autres, ils peuvent être mis de pair avec les communautés religieuses les plus ferventes. La religion est venue perfectionner encore ces heureuses dispositions. L'Indien n'est guère généreux de lui-même. Do et des était leur principe pratique dans tout ce qu'ils faisaient les uns pour les autres. Actuellement ils savent ce que c'est que la charité chrétienne. S'aider mutuellement, secourir les veuves, les vieillards, les malades, se prêter des objets qui leur sont précieux, c'est journalier; par exemple, il y en a peu qui aient pu jusqu'aujourd'hui se procurer des Chaudières; encore sont-ces des articles si frêles en fer blanc que le moindre accident les met hors d'usage. Cependant ils n'hésitent pas à les prêter à ceux qui en manquent. Ceux qui savent combien les Indiens sont ennemis de la gêne et jaloux de leur indépendance regarderont un si bel ordre de choses comme un feu éphémère qui ne tardera pas à se dissiper. Cependant je n'ai presque dit que ce qu'ils étaient avant d'être chrétiens, alors qu'ils n'avaient encore reçu que des notions bien sages de la Divinité. Depuis longtemps ils ont toujours été gouvernés par des hommes sages, qui comme les anciens patriarches régnaient en pères, étaient aimés et obéis comme des pères. L'avant dernier surtout, mort en 1844, était un de ces hommes supérieurs que Dieu donne aux nations dans sa miséricorde, et qui était destiné à aplanir les voies pour l'Évangile. Les gens qui ne le nomment que leur Père ne cessent de le regretter. C'est à lui que sont dues en grandes parties les belles institutions dont je viens de vous parler. Avant de mourir il désigna son successeur et sans écouter la voix de la chair et du sang, il porta son choix sur celui qu'il jugeait le plus propre à faire le bonheur de sa grande famille, en y maintenant l'union et le bon ordre. Jamais cette union n'avait produit d'effets plus heureux que l'année dernière; je veux parler des travaux agricoles. Leurs premiers essais en ce genre (1845) n'avaient guère été de nature à les encourager; une crue d'eau extraordinaire arrivée en juin convertit la prairie en une lac immense; une partie du champ fut noyée, en sorte qu'ils ne récoltèrent guère que ce qui devait servir aux semailles de l'année suivante. Cependant pleins de confiance en la protection du ciel, ils se remirent à l'ouvrage avec toute la bonne volonté possible. Au premier mot du R. P. Thocken ils entreprirent avec courage d'entourer un espace au moins dix fois plus vaste que le premier champ, dont il reste encore à défricher une partie. Plus de 100 acres anglais (4,000 arcs) furent ensimencés sans que l'unique frère qui se trouvait alors à St. Ignace ait mis la main à la charrue, sinon pour tracer le premier sillon dans les endroits les plus difficiles.

A continuer.

LA CORSE

PAR MGR. LÉVÊQUE D'AJACCIO.

(Voir les numéros 7, 8, 16 et 20.)

Vous avez entendu parler, Messieurs, de la croyance corse. On vous a dit comment dans cette île hospitalière, où l'étranger est si cordialement accueilli, une injure ne peut se laver que dans le sang de son auteur et dans celui des siens jusqu'au dernier neveu. L'esprit romanesque de nos voyageurs s'est emparé de ce thème d'amplification. Il a exagéré les faits; sans respect pour la vérité, il a pris plaisir à vous peindre cette lugubre et sanglante vendetta, accroupi sur le corps mutilé de la Corse, comme un vampire sur sa proie. A l'en croire, nous formerions une colonie de demi-sauvages, vivant de mensonges, de haines et de meurtres.

Je suis loin de nier les effets désastreux de la vendetta et je déplore plus que personne les traces que j'en découvre encore

sur plusieurs points de mon diocèse. Mais il s'en faut bien, je dois le déclarer, qu'il y soit aussi général qu'on se plaît à le dire. Tous les cœurs n'en subissent point la tyrannique loi, et l'opinion du pays est loin de la sanctionner de son approbation. Si la récrimination était permise, je dirais que la vendetta est en Corse ce que le duel est sur le continent. Mais je ne pourrais ajouter, sans calomnier la France, que tous ses habitants, ou la plupart du moins, couraient la tête sous le joug du duel. On n'est pas plus juste envers nous, quand on nous représente comme les victimes obligées de la vendetta. Ne vous y trompez pas, Messieurs, le duel a plus d'analogie qu'on ne pense avec la vendetta: les deux préjugés sont, l'un comme l'autre, une monstruosité réprouvée par toutes les lois divines et humaines. Ils tendent l'un et l'autre à faire revivre au sein de la civilisation chrétienne ces temps de sauvage ignorance, où le sort décidait souverainement de l'homme et de la vertu, et où la probité et l'innocence dépendaient de la loi du plus fort. Le duel a cela de particulier, qu'il s'accomplit presque toujours pour des motifs frivoles, et qu'il fait rarement plus d'une victime; tandis que la vendetta a presque toujours pour objet la répression d'une grave injure et n'est, à bien prendre, que l'exagération des sentiments les plus louables de la nature. Malheureusement elle ne s'éteint pas toujours dans le sang de celui qui l'a provoquée. Trop souvent elle survit à sa victime et se transmet comme un héritage d'une génération à l'autre, enlaçant dans les liens d'une funeste solidarité tous les membres de la famille.

Et toutefois, Messieurs, cette plaie malheureuse dont on s'est appliqué à vous exagérer la peinture, comme si la réalité n'était pas assez triste; cette cruelle vendetta, si difficile à désarmer, qui résiste à toutes les considérations de la nature et de la raison, cède chaque jour à la voix de la religion. Combien de fois ne l'ai-je pas vue moi-même se dresser devant moi, menaçant et terrible, et puis venir expirer au pied des autels, pour faire place, dans les âmes qu'elle avait torturées, aux plus douces étreintes de la charité! Je regrette que les limites de mon sujet ne me permettent pas de faire passer ici sous vos yeux le drame saisissant de quelques-unes de ces pacifications importantes qu'avec l'aide de Dieu nous avons obtenues.

Si nous étions secondés; si les Dépositaires de l'autorité temporelle compréhendaient mieux en général toute l'importance de leur mission parmi nous; si les se montrant toujours indépendants et impartiaux dans l'exercice de leurs fonctions et ne se rendaient pas les instruments aveugles du parti dominant et les fauteurs complaisants de nos passions domestiques; si s'appliquaient à ne donner jamais à la Corse que de nobles exemples de respect pour les lois de la morale et de la justice; si ils étaient moins faciles à profaner nos églises sous les plus misérables prétextes, en s'abstenant d'y convoquer des assemblées politiques ou civiles et d'y procéder à des opérations contraires à la sainteté du lieu, nous ne tarderions point, j'ose le dire, d'en finir avec nos funestes préjugés, et la Corse, bientôt régénérée sous la double action de la religion et de l'autorité publique, deviendrait une des plus belles, une des plus riches provinces de la France.

Permettez-moi, Messieurs, de résumer en peu de mots, avant de passer outre, tout ce que je viens de vous dire. J'avais à venger mon clergé des fausses imputations de nos voyageurs modernes, qui se plaisent à le représenter comme étant au-dessous de sa mission, sans influence dans notre île, inférieur en mérite aux plus modestes instituteurs primaires, et n'ayant presque aucune part dans l'œuvre de régénération qui s'opère. J'ai essayé de vous le montrer à mon tour tel que je le connais, tel qu'il est en réalité. Je crois avoir porté la conviction dans vos âmes et rempli sur ce point la tâche que je m'étais imposée. M. Blanqui ne peut m'en vouloir de m'être inséré en faux contre la plupart de ses assertions. Ce n'est pas ma faute si sa religion a été surprise à notre sujet. Il comprendra que les intérêts qu'il a compromis, quoique par erreur, nous touchent de trop près et sont d'ailleurs trop graves pour que nous n'en ayons pas vivement à cœur la légitime défense. Au reste, pour être juste envers M. Blanqui, je dois avouer que lorsque je considère la source principale à laquelle il a puisé de bonne foi tous ses renseignements je ne puis me défendre d'admirer la modération avec laquelle il a parlé de nous, et j'en remercie. Il ne nous a point flattés, sans doute, mais il aurait pu nous charger davantage, s'il avait voulu répéter tout ce qu'on a dû lui dire. Je n'ose le blâmer d'avoir un peu inépuisé, quand je songe que tout autre, à sa place, aurait été peut-être moins tolérant et moins discret. Aussi est-ce moins à lui que j'en veux qu'à ceux qui l'ont si mal inspiré.

IV Etat moral de la Corse.

Vous n'exigez pas de moi, Messieurs, que je mette sous vos yeux le spectacle attristant de nos misères morales. Les convenances de ma position s'y refusent, et mon cœur aussi y répugnerait invinciblement. On nous accuse d'être enclins à tous grands vices: le mensonge, la vengeance et la paresse. Sans me prononcer sur la valeur de cette triple accusation, je me bornerai à faire observer de nouveau qu'on a singulièrement exagéré ce mal, et que si on laigne nous secondant, si au lieu de la restreindre, on élargit la sphère de l'action salubre de la religion; si l'on prend à cœur d'honorer le clergé afin d'accroître son influence, au lieu de chercher à l'annihiler, on verra disparaître du milieu de nous jusqu'aux dernières traces de la vengeance et du mensonge. Quant à la paresse proverbiale de la population corse, elle cessera de choquer l'esprit éminemment actif de l'industrie française, du moment qu'on se donnera la peine de faire participer mon pays aux bienfaits de l'Etat, comme il participe à ses charges. Oui, Messieurs, qu'on ouvre des débouchés aux riches produits de notre sol; qu'on encourage l'industrie, l'agriculture et le commerce, et la Corse se réveillera de son apathique indolence pour prendre part au mouvement matériel et commercial du continent.

Mais je laisse de côté ces considérations qui, je le répète, ne sont pas de ma compétence. L'honorable M. Blanqui, que je voudrais pouvoir toujours louer, les a fait d'ailleurs suffisamment ressortir en divers endroits de son rapport. Impossible, à mon avis, de mieux sentir et de mieux dire les devoirs de la France envers la Corse sous ce point de vue, et les avantages inappréciables qu'elle ne tarderait pas d'obtenir en compensation de ses sacrifices. J'ai hâte de vous présen-

ter le tableau consolant de l'esprit religieux de mon peuple, de sa tendre charité pour les siens et pour les étrangers, et de sa vénération pour la femme. Je sens que j'ai besoin de me rappeler que voici longtemps déjà que je vous entretiens d'un sujet qui peut-être n'a beaucoup d'intérêt que pour moi. Je vous promets d'être concis.

La foi est encore florissante dans notre île. Il ne s'agit point d'une foi raisonneuse et superbe, mais d'une foi humble et pratique, qui produit des merveilles de vertu, de patience, de courage et d'abnégation. La Providence a veillé sur nous d'une manière toute spéciale. Je vous ai dit un mot de l'histoire de la Corse. Pendant bien des siècles elle n'a vécu que de luttes et de guerres, toujours armée pour se défendre contre l'ennemi du dehors, ou pour comprimer au dedans les efforts plus redoutables encore du despotisme ou de l'anarchie. Mais grâce à la divine miséricorde et au zèle de son patriotique clergé, elle n'a pas subi dans sa foi les conséquences d'une position si fâcheuse. Elle est demeurée pratiquement fidèle. La révolution même de 1793 ne se fit pas sentir chez nous avec le même degré de fureur que dans le reste de la France. Nous ne connaissons pas toutes les ruines que cette époque lamentable accumula dans les temples, dans les communautés, dans les prisons et jusque dans la sanctuaire du foyer domestique. Nos pères ne furent pas obligés de manger le pain de l'exil, et l'échafaud, cette lugubre invention de discorde civile, ne se rougit pas du sang des citoyens vertueux. L'abandon déplorable dans lequel notre pays a langui depuis ce temps jusqu'en 1830, n'y a point altéré la pureté et la vivacité de la foi. Je ne dissimule pas les graves atteintes qu'elle y reçoit chaque jour du contact des contingents, surtout dans nos villes maritimes. Là, malheureusement, nous commençons à ressentir les funestes effets de l'indifférence religieuse et de l'immoralité systématique qui désolent la France catholique. Mais, à cette exception près, je puis dire et répéter avec bonheur que la foi est encore florissante parmi nous, et que notre île s'est maintenue jusqu'ici vierge de tout esprit de secte et d'hérésie.

Dans nos églises, les populations sont pieuses et recueillies et les offices fréquentés. Nous n'avons pas à gémir sur l'abandon des sacrements. Il est rare, pour ne pas dire sans exemple, de voir mourir un pécheur impénitent. Chacun s'efforce, à cette heure suprême, de se réconcilier avec Dieu; et la présence du prêtre, loin d'inspirer de la terreur, est pour le malade et pour les siens une grande consolation.

Le curé, le bon prêtre, a une position bien honorable dans l'estime et dans l'affection de ses paroissiens. Il est tout dans la paroisse, le conseiller-né des pères de famille, l'arbitre pacificateur des différends, la Providence visible des malheureux et l'effroi du vice. Qu'on ne nie plus sa salutaire influence: autant vaudrait nier l'influence du clergé dans le moyen-âge.

Il vous est facile de conclure de là, Messieurs, la place qu'occupe l'évêque de la Corse dans l'esprit et dans le cœur de ses diocésains. Comme vous jouirez si vous étiez témoins des transports d'allégresse qui éclatent à son passage, dans le cours de ses visites pastorales! Je n'essaierai point de vous retracer ces scènes délicieuses, qui, pour se renouveler sans cesse, n'ont pas moins attendrissantes. Il est impossible de ne pas comprendre que le troupeau est heureux de posséder son premier pasteur, tant il est ingénieux à le lui dire de mille manières, toutes plus tendres et plus flatteuses les unes que les autres. Tous les rangs, tous les âges et toutes les conditions viennent se confondre à ses pieds dans un sentiment commun d'amour et de vénération.

L'autorité paternelle est entière chez nous, comme au temps des patriarches. La mère partage avec le père toute l'affection des enfants. Elle est l'ange tutélaire de la famille, comme elle en est la joie et le plus précieux trésor.

Je ne saurais vous exprimer, Messieurs, toute la force et l'étendue de l'amour de la famille. L'union entre les membres qui la composent a sa source dans les sentiments les plus vifs et les plus profonds. Elle est tendre et affectueuse, non moins que ferme et étroite. L'amour du père pour le fils, dans les autres pays, ne surpasse pas celui que la nature consacre parmi nous entre l'oncle et le neveu; ni l'amour fraternel, celui qui régit entre les simples cousins. Et remarquez que ce n'est pas un amour de pure démonstration, lequel, au jour de l'épreuve, se résume dans une froide indifférence ou dans un lâche abandon. Heureux, chacun s'associe franchement à votre bonheur. Malheureux, vous êtes de la part de tous l'objet d'une tendre et industrieuse considération. Vos amis et vos bienfaiteurs sont les amis et les bienfaiteurs de toute la famille. On épouse toutes vos afflictions. On va, par un excès que je déplore, jusqu'à partager vos ressentiments et vos haines; et quoiqu'on soit votre ennemi, l'est personnellement de tous ceux qui vous sont unis, de près ou de loin, par les liens du sang. Les diverses branches d'une même famille aiment à se grouper les unes autour des autres n'égale la parfaite harmonie qui régit entre elles et le dévouement qui les porte à s'entraider mutuellement. Mais malheur! si le vit intérêt les divise; alors elles forment comme deux camps ennemis toujours prêts à s'attaquer et n'ayant plus rien de commun, si ce n'est une haine irréconciliable.

Il me reste à vous dire la position de la femme dans le foyer domestique. Le rapport que j'ai tant de fois cité, répété, après bien d'autres, que la femme est sans dignité dans la famille, considérée comme uniquement bonne à donner des enfants et à les nourrir, et condamnée irrévocablement, par les mœurs du pays, à l'emploi de servante.

Rien de plus faux, Messieurs, que ces allégations. Nulle part, j'ose l'affirmer, la femme n'est aussi respectée que dans la Corse; nulle part elle n'est entourée d'autant de vénération et d'amour; nulle part enfin elle n'exerce dans la famille autant d'influence. Il faut ignorer l'histoire passée et contemporaine de notre île, et complètement méconnaître les mœurs de ses habitants, pour hasarder les assertions que je combats. Sans la femme, la vendetta nous serait probablement inconnue! Sans elle, c'est-à-dire sans ce sentiment si profond de respect et d'affection dont elle est l'objet parmi nous, le sol de la patrie n'aurait pas bu, à tant de reprises, le sang de ses enfants.

On allègue, à l'appui de ce qu'on avance, deux observations vraiment extraordinaires. On dit, premièrement, que

la femme, chez nous, ne s'assoit jamais à la table du maître (le mari), lorsqu'il fait à un étranger les honneurs de sa maison. M. Blanqui ajoute qu'il a fait souvent de vaines instances pour obtenir qu'elle y prit place à ses côtés.

Il faudrait que nos visiteurs ne se fussent pas assis toujours aux tables les plus relevées du pays. Je conçois que ce fait, dont la singularité les a tant frappés, se soit réalisé dans certaines conditions, où l'aisance apparente couvre quelquefois des privations réelles. La dame de la maison, dans ce cas, est condamnée à faire son ménage, comme partout, je pense en pareille position.

Si ces Messieurs avaient descendu un degré de plus de l'échelle sociale, ils auraient remarqué, dans une proportion plus grande, ce qu'ils appellent la dégradation de la femme. Mais je demande si, à des conditions égales, cela ne se reproduit pas sans cesse sur le continent; je demande si ces faits constituent pour la femme une position sans dignité et sans considération au sein de la famille? En ces siècles que la philosophie dédaigneuse de Voltaire osa, dans son orgueil, appeler des siècles d'ignorance et que la science de notre époque a vengés, on vit des reines servir à table elles-mêmes pour honorer des hommes simples et modestes, qui n'avaient pour eux que la distinction d'une haute vertu. Qui oserait dire que le diadème royal ceignait alors des fronts d'esclaves?

Pour moi, Messieurs, qui visite, chaque année, tantôt une partie de la Corse et tantôt une autre, je n'ai pas eu l'occasion d'observer les faits dont je contredis ici les conséquences d'ailleurs si mal déduites. J'ai vu la femme faire les honneurs de la table comme sur le continent. J'ai habité la France assez longtemps et dans une position assez convenable, pour apprécier les mœurs de la mère-patrie, sous ce point de vue. Je crois pouvoir affirmer que la condition de la femme dans notre île est meilleure qu'en France.

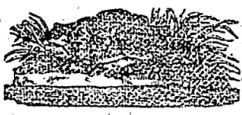
On dit, en second lieu, qu'on a vu, dans notre île, l'homme allant à cheval, et la femme cheminant péniblement à pied et portant un fardeau; et l'on en conclut: Voilà la condition de la femme en Corse! Je pourrais d'abord contester le fait; je pourrais nier que la femme qu'on a vue fût autre chose qu'une servante. Mais je ne m'arrêterai point à cette distinction. Je dirai seulement, à mon tour, et avec autant de vérité, que j'ai vu en France des hommes traîner une charrète; et j'en conclus avec non moins de raison que les hommes du bas peuple, en France, sont réduits à la condition de la bête de somme. Vous le voyez; il y a parité dans les raisonnements; il faut nécessairement les admettre tous les deux, ou les rejeter l'un et l'autre.

Encore un mot, Messieurs, sur l'état moral de la Corse et je finis. Je vous ai dit l'amour vif, profond, excessif à certains égards qui confond les cœurs d'une même famille (1). Vous pensez peut-être que ces cœurs ainsi pleins de l'affection de leurs proches sont froids et égoïstes envers les étrangers. Détrompez-vous. L'hospitalité, comme je l'ai dit ailleurs, et je me félicite de me trouver sur ce point parfaitement d'accord avec M. Blanqui, l'hospitalité est la vertu distinctive des habitants de la Corse. Oui, Messieurs, l'hospitalité, dont la tradition ne se conserve plus en France, que dans de rares familles où la foi est héréditaire; l'hospitalité, qui dans les Etats civilisés a disparu pour faire place à l'industrie fort peu hospitalière de l'hôtel et de l'auberge; l'hospitalité qui, j'en ai vu, exercée aujourd'hui comme elle l'était autrefois, aurait dans nos mœurs de graves inconvénients, se pratique de nos jours en Corse comme aux beaux jours de l'Eglise primitive, et j'ai vu dans le foyer domestique de tous les droits que nos pères lui avaient reconnus. L'étranger, quel qu'il soit, est bienvenu dans la famille à laquelle il a demandé asile. Le maître de la maison s'honore de le recevoir et tous les siens s'empressent de lui rendre service. A l'accueil qu'on lui fait, vous direz un ami ou un bienfaiteur que le Ciel a rendu à des vœux ardents après une longue absence; et c'est un inconnu qui n'a d'autre titre aux soins délicats de ses hôtes que sa qualité de voyageur ou d'étranger.

Je ne puis passer ici sous silence un trait historique qui honore à tout jamais le caractère religieux et hospitalier de mes compatriotes. En 1811, l'Empereur frappa d'un arrêt de proscription les membres du clergé romain qui, fidèles à leurs serments, refusaient de reconnaître son autorité dans les Etats du Pape. La Corse leur fut assignée pour lieu d'exil. L'accueil plein d'enthousiasme qu'ils y reçurent partout trompa l'attente du gouvernement impérial et mit en émoi son inquiète sollicitude. Ordre fut donné de renfermer les nobles proscrits dans les forteresses de Bastia, de Corse et de Calvi. Mais toute la vigilance et la sévérité de la police ne purent empêcher les Corses d'adoucir la rigueur de cette captivité. L'ingénieuse clarté de nos insulaires trouva le secret de franchir et de percer même les murailles épaisses de nos citadelles pour y faire pénétrer des secours et des provisions de tout genre et pour faciliter l'évasion de plusieurs des illustres prisonniers. Dans cette mémorable conjoncture, les Corses, tout fiers qu'ils étaient de la gloire et de la puissance du géant des batailles, qui avait reçu le jour sous le ciel de leur île, firent taire les instincts de leur patriotisme pour écouter que les inspirations de leur ardeur et généreuse hospitalité au risque d'en courir le courroux de celui dont le regard menaçant faisait pâlir les rois et dont le sourire était envié comme une faveur par des nuées de courtisans.

Je crois, Messieurs, vous avoir donné, dans le rapide exposé que vous venez d'entendre, une idée juste et vraie de l'état moral de la population corse. Je vous ai raconté avec impartialité ses vices et ses vertus, et je ne vous ai point dissimulé ma pensée sur le moyen de remédier aux uns et d'améliorer les autres. Puissent les hommes entre les mains desquels la Providence a placé les destinées de ce peuple généreux et si digne d'intérêt, ne pas oublier à quelles conditions est attaché cet avenir de civilisation et de prospérité vers lequel tous les vœux aspirent! Puissent-ils comprendre que tous les moyens humains seraient impuissants sans le concours de l'action religieuse, et que ce ne sera pas en la méconnaissant, et moins encore en la traversant, qu'ils en faciliteront le triomphe! La Corse, mieux que beaucoup de nations, est disposée à accepter le bienfait de cette divine influence. Elle sait tout ce qu'elle lui doit, tout ce qu'elle peut en attendre. Elle est convaincue que la religion seule possède le secret du bonheur, des Etats, et que les intérêts matériels n'ont pas de plus sûre garantie que l'intérêt spirituel sur lequel ils se fon-

dent. Elle sait que Jésus-Christ a dit aux peuples comme aux individus: " Cherchez d'abord le règne de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît." Tout est là, Messieurs: cette parole éternellement vraie ne passera jamais; et les sages du siècle s'écarteront en vain à chercher, en dehors de cette vérité pratique et fondamentale, la solution du grand problème du perfectionnement de l'état moral et économique de la société. (FIN.)



MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 23 NOVEMBRE 1847.

AVIS IMPORTANT.

Nos abonnés retardataires sont priés de nous faire tenir le montant qui nous est dû. Ils aiment bien à recevoir les Melanges régulièrement; pour lors qu'ils veulent bien aussi nous payer régulièrement. Nous l'avons dit bien des fois, il faut le plus grande exactitude dans la rentrée des deniers. Nous espérons que cet avis suffira, et que l'on ne nous forcera pas à employer un collecteur à courir les campagnes; et par là même à accroître la dette de certains de nos abonnés à notre égard! Que l'on suive l'exemple d'un bon nombre de nos abonnés qui payent (ce qui d'ailleurs est dans les conventions) ou attendent le commencement du semestre, et toujours avant d'en voir la fin. Ce sont là nos vrais amis!

DISSOLUTION DU PARLEMENT.

Nous disions dans notre dernière feuille que nous nous attendions à voir sortir le lendemain la proclamation, annonçant la dissolution du parlement et ordonnant de nouvelles élections. La presse paraissait unanime sur ce point; il n'y avait pas jusqu'à la Gazette de Montréal, qui ne parût y croire. Cependant samedi le journal Officiel a paru, et pas de proclamation pour la dissolution. Il n'en contenait qu'une qui prorogait les Chambres jusqu'au quatre de janvier, mais non pour la dépêche des affaires. Malgré cela, nous persistons à croire que cette proclamation n'aura pas son effet, et qu'une autre viendra bientôt, sous quelques jours peut-être, nous annoncer l'événement, que nous nous attendions à voir proclamer samedi par l'organe Officiel du gouvernement. Pour lors, nous croyons plus que jamais qu'il est de la plus grande urgence pour le peuple de s'organiser au plus vite, et de choisir d'avance pour le représenter des hommes de patriotisme, de talents, de lumières, et avant tout des hommes de cœur. Il ne faut pas nous laisser tromper en croyant que nous avons jusqu'au quatre janvier à nous voir et à nous entendre. Le mieux pour nous est de croire que nous n'avons plus qu'un instant et de nous préparer aussitôt. Car à coup sûr, on essaiera de nous prendre au dépourvu, et rien ne serait plus malheureux dans les circonstances présentes. La situation actuelle du pays est une situation exceptionnelle. C'est un moment de crise, c'est un moment de transition, c'est un combat à mort entre le libéralisme éclairé et les rétrogrades; c'est un moment des plus critiques, un moment où le pays a besoin de toute l'énergie, de toute la capacité, de toute la force, de toute la puissance, de tout le cœur du peuple. Chaque citoyen doit se montrer enfant reconnaissant envers la patrie; il lui doit aujourd'hui toute son activité; il ne peut la lui refuser. Il doit pour cet instant quitter le repos de sa vie habituelle pour venir proclamer à la face du monde entier qu'il n'est pas indifférent à ses propres affaires; qu'il sait apprécier ce que l'on fait de bien pour lui, mais aussi qu'il sait protester contre l'empissement de ses droits, et flétrir comme ils le méritent ceux qui entreprennent de lui ravir ses libertés. Ce n'est pas ici une action d'utilité; c'est une action de nécessité, une action de devoir. Qui oserait y manquer?

INDEMNITÉS POUR LE BAS-CANADA.

Comme nous le disions dans notre feuille de Vendredi, nous nous proposons de faire quelques remarques à propos de l'indemnité pour les pertes essuyées par le Bas-Canada durant les malheureux événements de 1837 et 38; nous voulions aussi dire un mot pour faire voir combien l'Aurore des Canadas a tort de faire la guerre à l'Association d'Indemnités du Comté des Deux Montagnes, lorsque nous avons vu dans la Minerve de Jeudi un long article de ce sujet et qui en dit plus que nous n'osions jamais être en état d'en dire. L'écrivain de cet article est un homme parfaitement au fait de son sujet; on voit qu'il ne parle pas et à tort à travers; il ne parle que les documents à la main. Il cite les faits et en énonce tout confrère de l'Aurore. Il lui démontre le plus clairement possible que le Bas-Canada, toutes autres considérations à part, a droit à une indemnité; ensuite, il lui fait voir que le Bas-Canada y a dans tous les cas, tout autant droit que le Haut-Canada. Or il est constant que celui-ci a été indemnisé des pertes qu'il a essuyées durant les troubles en 1837 et 38, tandis que le Bas-Canada, qui certes ne doit pour aucun motif être traité différemment, de la Province Supérieure, n'a encore reçu aucune indemnité. Ce n'est pas ici une question de localité, c'est une question générale qui intéresse tous les Bas-Canadiens; c'est un point qu'ils veulent gagner tout aussi bien que la Réforme lectorale ou tout autre, par la raison toute simple qu'ils y ont un droit incontestable. Pour lors, en leur qualité de citoyens anglais, ils ont de plus le droit de pétition; ils ont le droit de s'assembler pour aviser aux moyens, toujours constitutionnels, mais les plus propres à hâter la réussite de leur juste entreprise. Pourtant ils rencontrent toujours et toujours des adversaires, non pas sortis des rangs ennemis, mais des adversaires sortis des rangs de nos concitoyens. Voilà pourquoi l'écrivain de la Minerve s'écrie indigné d'une conduite pareille dans des compatriotes, d'actes tels que celui d'instituer une commission pour examiner les réclamations de chacun, et puis de ne rien faire de plus: " Nous aurions pu concevoir ce fait, si nous avions eu en face des adversaires, des bretons; mais de la part de Canadiens, d'hommes qui ont marché à notre tête, qui connaissent tous nos malheurs, et qui peuvent mieux que personnes en indiquer

les causes, nous n'avons pu le concevoir. Nous le disons donc avec amertume, avec douleur, nous ne pouvons plus croire à leur sympathie pour nos maux, car leurs actes sont en opposition avec leurs paroles. Ils ont ravivé nos blessures en nous appelant à dérouter le tableau de nos désastres devant la commission instituée par l'ordonnance du 24 nov. 1845. Qu'ils nous laissent donc au moins ce qu'on ne peut refuser aux malheureux, la plainte! qu'ils nous laissent poursuivre notre mission, celle d'obtenir un acte de justice, qu'ils n'ont pas eu le courage de proposer."

Et d'ailleurs, comme nous l'avons déjà dit, était-ce au rédacteur de l'Aurore à faire mille et une recherches et à employer tous les moyens imaginables pour conclure " que ses compatriotes n'ont pas droit à cette indemnité et ne la méritent pas? " Non, certainement, non; s'il n'avait pas à ce sujet la même opinion que tous ses confrères Canadiens, il devait au moins garder un silence profond, un silence exigé par la part active qu'il avait prise aux événements qui ont précédé les troubles de 1837. C'était pour lui un devoir impérieux; il en a jugé autrement; il veut démontrer qu'il a droit contre tous ses compatriotes. Pour cela, il ne recule devant aucun avancé; mais se voyant battu sur tous les points, il essaie une autre défense de ses principes. Il attaque le ministère Lafontaine-Baldwin, et pourquoi? Pour disqualifier l'administration de M. Viger, ou au moins rendre M.M. Lafontaine, Baldwin et leurs collègues, solidaires avec l'administration de M. Viger, relativement à l'affaire de l'indemnité. Mais c'est encore ici peine inutile; l'Aurore va se voir une fois de plus démasquée; l'Aurore verra une fois de plus le ministère Lafontaine-Baldwin lavé de cette accusation, tandis qu'il n'en sera pas de même de l'administration suivante. Écoutez à ce sujet ce que dit encore l'écrivain de la Minerve:

" Le ministère Lafontaine-Baldwin a eu huit mois d'existence sous le bon sire Charles Bagot; les membres canadiens ont pu croire un instant que l'Angleterre était disposé à leur rendre une entière justice, pour leur faire accepter l'acte d'union. Pleins de cet espoir, ils se livraient à un sérieux examen des mesures à proposer pour conjurer les maux présents, et adoucir ceux de l'avenir; ils consultaient avec soin, avec maturité, en hommes d'état enfin, l'état des recettes, et des dépenses pour introduire graduellement les réformes indispensables, tout en payant les dettes justes et légitimes. (Parmi ces dernières, nous comptons celle de l'indemnité). Au moment où les plans par eux conçus, allaient être mis à exécution, la mort vint frapper l'homme de bien dont le pays déplorera toujours la perte. Lord Metcalfe fut appelé à le remplacer au pouvoir. C'était un changement de système complet. Chaque jour l'exécutif, pouvoir responsable, eût à subir des luttes nouvelles avec le chef de l'exécutif, pouvoir irresponsable, pour défendre ses droits constitutionnels. Bien convaincu qu'il ne pouvait plus conserver le pouvoir avec honneur, le ministère Lafontaine-Baldwin se retira en emportant dans sa retraite la considération publique et l'estime de tous les bons citoyens. L'hon. M. Viger, bien qu'éclairé par tous ses amis politiques, par l'opinion du pays, n'hésita pas à se charger de la responsabilité déclinée par ceux avec qu'il avait toujours voté en chambre. Déjà la création du ministère Viger-Papineau, qui n'étant pas né viable, n'a jamais pu porter les fruits qu'on devait attendre du ministère Lafontaine-Baldwin, puisant par l'appui de l'opinion publique."

Nous sommes certains que si le Ministère Lafontaine eût subsisté, la question de l'indemnité aurait été réglée d'une manière équitable; mais il lui a fallu déguerpir dès l'instant où l'on n'a plus voulu reconnaître les principes qui étaient la base même de son existence et de son utilité. Dès lors, l'indemnité est demeurée une fiction; elle est encore à venir. Néanmoins l'Association de la Réforme et du Progrès, qui promet les plus heureux résultats, viendra sans aucun doute à prendre au plus vite ce sujet; en considération et à le mettre au nombre des réformes à obtenir. Ainsi que les Fondateurs de l'Association d'Indemnités continuent d'être toujours à l'œuvre, qu'ils redoublent d'efforts; ils sont prêts de triompher. Car leurs frères vont leur tendre la main et s'unir à eux. Ce ne sera plus alors le cri de quelques localités éparées qui se fera entendre; ce sera le Cri de tout un peuple qui demandera justice et qui sera certain de l'obtenir!

MEXIQUE.

Les dépêches du général Scott, — nouvelles espérances de paix.

L'Union de Washington nous a donné, lundi soir, le complément des dépêches officielles du général Scott. La plus importante de celles qui composent cette seconde série, écrite le 18 septembre, trois jours seulement après l'occupation de la capitale, résume les combats successifs qui ont amené ce grand résultat. En la terminant, le général Scott donne des chiffres officiels, que nous reproduisons comme l'expression mathématique, en quelque sorte, de la gloire dont s'est couverte l'armée américaine dans sa marche de Puebla à Mexico.

"Après avoir laissé, dit-il, à Vera-Cruz, Perote, à Puebla des garnisons insuffisantes (nous le craignons du moins) et de nombreux malades; après nous être vus obligés, à notre grand regret, et par suite de notre petit nombre, d'évacuer Jalapa nous partîmes le 10 août de Puebla, avec un effectif total 10,738 hommes, y compris la garnison retirée de Jalapa et les 2,429 hommes arrivés, le 6, sous la conduite du général Piore.

"A Contreras, à Churubusco (journées des 19 et 20 août), 3,498 hommes seulement ont donné, déduction faite de la réserve laissée au dépôt général, des malades et des morts. Aux Molinos del Rey (8 septembre), nous n'avions en bataille que trois brigades avec un peu de cavalerie et d'artillerie; aux journées du 12 et du 13, nos forces ne s'élevaient qu'à 7,180 hommes; enfin, après avoir mis garnison dans Chapultepec, nous avons pris possession de la capitale, le 14, avec moins de 6,000 hommes.

"Sur cet effectif, nous avons perdu, depuis notre entrée dans la vallée de Mexico: les 19 et 20 août, 1,052 hommes, tant officiers que soldats; le 4 septembre, 789; les 12, 13, et 14 du même mois, 862; en tout, 2,703 hommes dont 383 officiers. (Il est à observer toutefois que sur ce nombre, on compte à peine 400 morts.)

"L'assirine, reprend le général Scott, qu'il n'ait eu en face d'elle une force trois fois et demie plus considérable, et dans quelques circonstances en proportion plus inégale encore. Notre petite armée a, dans toutes ces occasions, battu, en vue de leur propre capitale, les Mexicains, fors au commencement, de plus de 30,000 hommes placés dans des positions formidables, abrités derrière des retranchements et protégés par des défenses naturelles ou par des travaux d'art. Elle leur a tué ou blessé environ 7,000 hommes; elle leur a fait 3,700 prisonniers, dont un septième environ en officiers, parmi lesquels figurent 13 généraux et 3 ex-présidents de la république; elle leur a pris plus de 20 drapeaux, 70 canons, outre 57 pièces de rempart, 20,000 fusils, enfin une immense quantité de boulets, de bombes, de poudre etc."

Il est difficile de résumer d'une manière plus simple et plus éloquente la série d'exploits accomplis en quelques jours par

la poignée d'hommes dont se composait l'armée américaine. Le tableau que fait le général de la situation des Mexicains après ces événements, n'est pas moins frappant de concision et de vérité.

"De cet ennemi naguère si formidable par le nombre, par les approvisionnements, par l'artillerie, 20,000 hommes au moins se sont débandés, livrés au désespoir, ne laissant que trois débris d'armée dont le plus fort compte à peine 2,500 hommes errant dans des directions diverses, sans magasins, sans point d'appui militaire, obligés de vivre sur leurs propres concitoyens. ... Un nouveau président vu, sans doute, être bientôt nommé, et l'on pense que le congrès national va de nouveau se rassembler à Queretaro, à 125 milles au Nord de cette capitale, dans le courant d'octobre. J'ai donné des saufs conduits à plusieurs de ses membres. Le gouvernement va se trouver sans ressources, sans armée, sans arsenal, sans magasin, presque sans revenu. Cependant telle est l'obstination, ou tel est plutôt l'avouement de cette nation, qu'il est douteux que les nouvelles autorités osent traiter de la paix aux conditions naguère proposées par notre ministère."

Une dernière dépêche du général Scott datée du 29 octobre, annonce qu'il a reçu le rapport du colonel Child relatif à la défense de Puebla; et celui du général Lane contenant le récit du combat de Huamantla: toutefois ces rapports n'ont point encore été reçus à Washington. Le général expose ensuite ses projets ultérieurs dans les termes suivants: "Après avoir établi les divers postes, j'espère avoir les moyens d'occuper Atlixco, à environ dix-huit milles de Puebla, Toluca, capitale de l'Etat de Mexico et peut-être même Orizaba. Mais je n'entreprendrai aucune expédition plus lointaine, avant d'avoir reçu des renforts ou de connaître les vues du cabinet sur mes opérations."

Le Courrier des E. U., auquel nous empruntons ce qui précède, ajoute qu'il paraîtrait que M. Trist aurait renouvelé de la part des E. U. des propositions de Paix au Mexique. Il croit d'après les apparences que l'on va enfin en venir à quelque arrangement décisif. Ce qui le porte surtout à croire cela, c'est le langage même que tient Santa Anna dans sa proclamation d'adieu à ses soldats, dans laquelle on lit le passage suivant: "Peut-être vais-je assister à la conclusion d'une paix honnête que je n'ai pas voulu signer moi-même." C'est encore le soin que le Congrès a pris de mettre à l'écart Santa Anna et Parédes, deux des hommes les plus acharnés à poursuivre la guerre, et à défendre leur pays. Enfin, c'est la permission donnée par le Gén. Scott à plusieurs des membres du Congrès de quitter Mexico et de se rendre à Queretaro. Pour notre part, nous n'entendons pas juger mieux, que notre confrère du Courrier, les affaires au Mexique. Cependant nous nous permettrons de différer avec lui d'opinion, et de croire que ce ne sera qu'à la dernière extrémité et lorsqu'il n'y aura plus aucun moyen de résister que les Mexicains consentiront à se soumettre aux conditions des E. U. Le Mexicain sent encore dans ses veines le sang espagnol; il a en lui le sentiment de sa liberté; il a pour lui l'exemple de la patrie de ses ancêtres, et si jamais il se soumet, ce ne sera qu'une soumission momentanée et exigée par les circonstances. Et bientôt au moment opportun, il se relèvera plus furieux et plus terrible que jamais, et dans ses nouveaux combats pour la liberté, il ne manquera pas de se rappeler que l'Union n'est qu'un peuple qui ne saurait souffrir l'esclavage, et que de l'autre il tient à ce nouveau monde qui a été le berceau des Républiques modernes, et qui ne voit qu'avec chagrin une Fédération comme les Etats-Unis s'attaquer à sa seule République. Ce seront l'orgueil national et le sentiment de la liberté pour lui et pour sa patrie qui l'emporteront en entier, et nous croyons que ces considérations en valdront bien d'autres; nous croyons qu'elles seront bien aussi puissantes que celles qui ont pour base le désir de s'enrichir et de conquérir pour s'étendre quasi à l'infini. Quand les luttes auront toutes cessé, nous serons alors fort avides d'en connaître le résultat; nous serons fort avides de savoir fort avides de savoir quels sentiments auront inspiré les partis. Toutefois nous ne pouvons croire que la position actuelle des E. U. vis-à-vis le Mexique soit une position désirable; bien plus, une position rassurante. Au contraire il nous semble à nous que c'est la pire situation dans laquelle ils puissent se trouver. C'est pour eux un moment critique, je dirais même un moment dange-reux. Un grand écrivain bon penseur aussi, a dit autrefois, en parlant des E. U. et en prévoyant ce qui arrive aujourd'hui, il a dit ce que nous ne faisons que répéter après lui. Cet écrivain qui n'est autre que Chateaubriand, s'exprimait ainsi:

"Il faut le dire avec douleur: l'établissement des républiques du Mexique, de la Colombie, du Pérou, du Chili, de Buenos-Ayres, est un danger pour les Etats-Unis. Lorsque ceux-ci n'avaient auprès d'eux que les colonies d'un royaume trans-atlantique, aucune guerre n'était probable. Maintenant des rivalités ne naîtront-elles point entre les anciennes républiques de l'Amérique septentrionale et les nouvelles républiques de l'Amérique espagnole? Celles-ci ne s'entendront-elles pas des alliances avec des puissances européennes? Si de part et d'autre on courait aux armes; si l'esprit militaire s'emparait des Etats-Unis, un grand capitaine pourrait s'élever: la gloire aime les couronnes; les soldats ne sont que de brillants fabricants de chaînes, et la liberté n'est pas sûre de conserver son patrimoine sous la tutelle de la victoire."

Nous craignons fort que quelque jour Chateaubriand ne se trouve avoir prévu juste et que les Etats-Unis ne trouvent leur perte dans leur grandeur même. Car cet accroissement, cette extension sans fin n'est pas chose naturelle; l'expérience des siècles nous démontre que tous les empires qui ont voulu ainsi s'étendre au delà de certaines bornes, ont dès lors commencé à s'affaiblir et à décliner. Les Etats-Unis doivent craindre pour eux les mêmes effets des mêmes causes, et ne pas croire qu'ils puissent avoir à eux seuls tout le continent.

L'inauguration du chemin de fer de Montréal à Lachine a eu lieu, comme nous l'avions annoncé, vendredi à midi. S. E. Lord Elgin, a fait avec 120 autres personnes le trajet qui a duré 21 minutes pour aller et 20 minutes pour revenir. Après l'inauguration, Lord Elgin et tous les Messieurs qui avaient pris part à cette fête, se sont rendus chez Donegana pour y prendre une collation. L'hon. M. Ferrier président ayant Lord Elgin à sa droite. Les santés suivantes furent proposées et accueillies avec les plus grands applaudissements: "La Reine," par l'hon. J. Ferrier.

"Le gouverneur-général," par l'hon. J. Ferrier.

"Le président, les directeurs et les actionnaires du chemin de fer de Lachine," par Lord Elgin.

"Les présidents d'autres spéculations en chemins de fer," par Lord Elgin. L'hon. A. N. Morin répondit.

"La mémoire de J. E. Mills, Ec." par Lord Elgin. En silence.

"La santé de Lady Elgin," par l'hon. P. McGill; Lord Elgin, répondit, et se retira ainsi que tous les convives.

ARRIVÉE DE LA MALLE ANGLAISE.

Hier, vers une heure de l'après-midi, le télégraphe nous a annoncé l'arrivée à Boston du bateau à vapeur (Acadia) porteur de la malle, parti d'Angleterre le 4 courant.

Le rédacteur de l'Aurore nous demande encore une fois de reproduire ses remarques sur le vote de M. Viger sur le bill des municipalités.

COLLÈGE DE CHAMBLÉ.

Nous apprenons avec le plus sensible plaisir que l'organisation de ce Collège vient enfin d'être complétée.

Les journaux français et anglais dans la Province qui s'intéressent aux progrès de l'Education, sont priés de donner publicité à ce qui précède.

On verra par les annonces que M. G. Batchelor se propose d'ouvrir une école; nous espérons qu'il rencontrera l'encouragement qu'il mérite par sa capacité et par son expérience en cette matière.

DÉMONSTRATION EN L'HONNEUR DE PIE IX.

Le projet de manifestation dont nous avons entretenu nos lecteurs dans notre numéro de jeudi dernier a été accueilli avec enthousiasme par les citoyens de la grande métropole des Etats-Unis.

Un grand meeting aura lieu le lundi 29 de ce mois au Tabernacle, afin de donner une large sanction populaire aux résolutions prises par le comité d'arrangement.

SOCIÉTÉ DE DISCUSSION DE QUÉBEC.

Séance du 15 novembre. Sujets traités:—Origine des lettres et leurs progrès chez les Egyptiens, les Grecs et les Romains—par J. B. Martel.

FAITS DIVERS CANADIENS

Depuis vendredi, le temps s'est comporté en véritable enfant capricieux. Il a eu l'air pendant quelques heures de vouloir nous gratifier d'une bordée de neige; mais il a bientôt changé ses allures et nous a donné tous les agréments d'un petit déluge.

Le Packet de Bytown, que nous recevons à l'instant, contient la liste suivante de candidats pour les endroits qui suivent.

- CARLETON: Captain Lyons, J. B. Lewis, J. Johnston, J. Robertson.
BYTOWN: William Stewart, John Scott.
OTTAWA: D. B. Papineau, R. Wright, Senr., John Egan, L. J. Papineau, L. Bigelow.

Dimanche prochain, après le grand-messe de paroisse, le chemin de la croix sera érigé dans l'église paroissiale de cette ville.

Nous apprenons que M. Stuart, qui avait été envoyé par le bureau des travaux publics pour explorer la route projetée entre la Malbaie et la Baie des Haies au Saguenay, est arrivé à Montréal hier.

Des lettres particulières de Québec nous annoncent que la bénédiction de l'archevêché devait se faire dimanche (le 21 courant), et qu'hier, Sa Gracie Mgr. l'archevêque, Sa Grandeur Mgr. de Sidy, ainsi que MM. les secrétaires et les autres prêtres de l'archevêché devaient prendre possession du palais archiepiscopal.

Nous apprenons avec plaisir que le Magnet, nouveau bateau à vapeur, destiné à voyager entre Montréal et le Haut-Canada, a coulé à fond à l'entrée du canal de Beauharnais dans la journée de jeudi.

La Gazette Officielle de samedi contient les nominations suivantes: Conseillers municipaux pour la paroisse St. Giles, comté de Lotbinière, MM. James Maguire et Jean-Baptiste Laporte.

Avocats, Bernard Devlin, Norbert Bernard et William H. Kerr, écuycrs.

Arpenteur, Thomas Gueren, gentilhomme. Agent résidant pour la vente des terres de la couronne dans le comté de St. Maurice, Pierre Benjamin Dumoulin, écu., avocat.

Samedi, il y a eu un incendie à Québec. Les journaux de cette dernière ville nous apprennent que le feu qui était au Cul-de-Sac, a originé dans une maison de pierre à trois étages.

Dans la Gazette Officielle de samedi, MM. W. Workman, C. Lindsay et H. H. Whitney donnent avis qu'à la prochaine session du Parlement ils demanderont un Acte pour incorporer la compagnie des propriétaires de la compagnie du télégraphe de Montréal et de Troy.

Vendredi et samedi, il est tombé une forte bordée de neige à Québec; le vent a soufflé du nord-est avec une grande violence durant ces deux jours.

D'après les nouveaux arrangements entre le Canada et les Etats-Unis, les lettres, etc. venant de chez nos voisins, doivent être affranchies jusqu'aux frontières.

Le prix du fret, par les bateaux à vapeur de Montréal à Québec et vice versa, vient d'être augmenté de cinquante pour 100, et le prix du passage dans la chambre de vingt-cinq pour 100.

La Gazette de Québec rapporte qu'aux Iles de la Magdeleine les habitants vont éprouver une grande disette et même la famine, si la Législature ne vient pas à leur secours.

Le Globe de Toronto rapporte que M. Notman va se présenter au comté de Middlesex, en opposition à M. Ermatinger qui n'aurait, dit-on, aucune chance de succès.

Nous voyons par les journaux du Haut-Canada qu'à Chatham, il vient de paraître un nouveau journal nommé: The Western Sentinel and County of Kent Guardian.

Le Herald de samedi a publié une lettre de sir George Simpson. Cette lettre nous porterait à croire que la grande question géographique, sur l'existence d'un passage au Nord, entre l'Atlantique et la Pacifique sera bientôt déterminée.

Un nouveau journal réformiste va paraître à Cobourg, Haut-Canada, sous le nom de Provincialist. Canadien.

Navfrage.—Vendredi à samedi la goélette Seaflower, appartenant à M. Fl. Lapointe de St. André, chargée de beurre, orge, graine de lin, avoine, s'est perdue sur les Piliers. Les personnes qui trouveront du beurre, voudront bien en informer le propriétaire qui leur en sera très-reconnaissant.

L'honorable M. Berthelot était bien mieux le 18 sa maladie, nous dit-on, est une affection du cœur.

Pomeroy, père, à l'exemple de son fils, est venu se constituer prisonnier à Québec, et a été admis à caution, en attendant l'époque de son procès.

Le Courrier de St. Jean, N. B., rapporte que la convention des délégués des différentes provinces anglaises Nord-Américaines en est venue, relativement au postage dans l'Amérique Anglaise, à la décision suivante: "pour moins de 100 lieues ce sera six sous par demi-once; pour plus de 100 lieues, le prix sera double."

FAITS DIVERS ÉTRANGERS.

La reine Victoria partait le mois dernier pour une promenade dans son navire de plaisir, lorsqu'elle fut abordée par un vieillard de plus de 80 ans qui lui adressa ainsi la parole: "Très-Gracieuse Majesté, j'ai connu votre père, et votre grand-père, et votre grand-grand-père, et maintenant je suis content de vous voir grand-mère; mais si ce n'est pas trop demander, je serais réjoui de voir vos enfants."

Malgré l'accroissement de revenus de la douane, et la magnifique perspective que les colonnes de l'Union ouvraient naguère au trésor fédéral, les cours de la bourse, ce thermomètre de la confiance et de la sécurité publiques, ont persisté à baisser.

Aussi un journal disait-il hier avec raison, que cet événement financier ferait, pour la conclusion de la paix, plus que toutes les ligues politiques.

Nouveau papier à billets de Banque.—Un fabricant de papier du Massachusetts, vient d'introduire dans la fabrication des billets de banque un procédé assez ingénieux qui doit apporter de nouveaux obstacles à la contrefaçon.

de New-York et de l'Est se préparent à adopter ce nouveau papier, dont l'usage finira sans doute par devenir général.

Les mérites du nombre quatre.—On nous écrit de la Havane, le 4 octobre: "Je ne demande pas place pour les 4 paragraphes suivants dans une des 4 pages de votre estimable journal; mais aussi clair que deux et deux font 4, vous vous êtes trompés en nous disant que certain correspondant du Corsaire avait complété la plaidoirie de M. de Quatrebarbes en faveur du chiffre 4.

"On met les morts entre 4 planches et les prisonniers entre 4 murs. On porte les morts à 4, ce qui ne date pas d'aujourd'hui, voyez Malborough, porté en terre par 4 officiers; les 4 meilleurs amis d'un mort portent les 4 cordons du deuil; on tient les sous à quatre, et tous les châteaux sont flanqués de 4 tours.

"Les trois quarts du genre humain font 4 repas par jour. Nous avons 4 incisives et 4 canines. Nous nous servons de fourchettes à 4 dents. On divise la viande d'agneau, de mouton, etc., en 4 quartiers; c'est pourquoi le lion de LaFontaine, en bon boucher, fit 4 parts du chef; il avait faim pour 4 et voulait manger comme 4; ses compagnons se seraient bien gardés de se plaindre de peur que d'un coup de queue il les mit les 4 fers en l'air; ils l'auraient plutôt flûté en 4 vers, vu que le quatrain était très de mode en ce temps-là.

"Certaines explications se font très-bien entre 4 yeux, pourvu que 4 hommes et un caporal ne viennent pas les déranger. Le violon, ce roi des instruments, a 4 cordes, et si le piano en a bien davantage, il n'est jamais plus beau que touché à 4 mains.

"Pattrape mes rats avec un 4 chiffre. Nous avons la quadruple alliance. Alexandre et autres divisèrent leur empire en 4. Nous avons les 4 semences froides et les 4 semences chaudes, les 4 quartiers de la lune, les 4 figures de la contredanse, les 4 régnes de l'arithmétique, les 4 conjonctions; on donnait 4 têtes à Mercure et 4 visages à Janus. L'Olympiade était de 4 années.

"Si vous en voulez davantage, adressez-vous à un pythagoricien; ces messieurs regardant le nombre 4 et tous les multiples de 4 comme sacrés doivent avoir fait des études particulières sur ce chiffre.

"Cependant, après tous les 4 cités, je crois que plus de 4 autour de la peine à en trouver autant; avertissant les amateurs qu'avec une telle occupation ils auraient bien de la peine à gagner de quoi rouler voiture à 4 chevaux.

"Un professeur de mathématiques et d'astronomie disait un jour à ses élèves: —Le carré fait sur l'hypothénuse d'un triangle rectangle est égale à la somme des carrés faits sur les deux autres côtés; je n'ai pas besoin de vous le démontrer, je vous donne ma parole d'honneur que cela est ainsi.

Il y a peu de jours encore, un de ses élèves lui ayant demandé la preuve que la terre était ronde: —Imbécille, lui répondit le sot, tu comprends bien que si la terre n'était pas ronde, on ne pourrait pas dire qu'on fait le tour du monde.

L'élève n'en exigea pas davantage; ils sont dignes l'un de l'autre.

Poklèsse à tout hasard.—Le duc d'A..., qui a gardé tout l'esprit de sa mère et dont les mots souvent très-caustique n'épargnent personne, saluait dernièrement les laquais du comte de..., qui coure au coulisier.

Qu'faites-vous donc, mon cher duc; un laquais! —Laquais, soit, mais on ne sait pas ce que ces gens-là peuvent devenir. Tous les Français ne sont-ils pas égaux devant la Bourbe.

Découverte des reliques de Charlemagne.—On vient de faire, à Aix-la-Chapelle, une découverte religieuse et historique du plus grand intérêt, celle des reliques de Charlemagne. On savait qu'en l'an 1,000, Othon III s'était fait ouvrir le caveau de l'empereur, et que Frédéric Ier. Barberousse, avait, le 29 décembre 1102, levé les ossements de ce grand prince, après que le pape Pascal III l'eût mis au nombre des saints.

Frédéric fit garder ces dépouilles mortelles dans un coffret. Les vêtements et insignes de l'empereur devinrent les insignes du couronnement de l'empire franco-romain, et après que, l'an 1792, François II s'en fut revêtu comme roi et empereur élu, ils furent transportés à Vienne, où ils sont encore conservés. Mais les reliques de Charlemagne étaient perdues, sauf un bras enchaîné dans un reliquaire, et quelque peine qu'on se donnât, on ne pouvait les découvrir. Il y a quelques jours, on a trouvé le vieux coffre dans une pièce attenante à la sacristie, où il était placé sur une armoire, dans le plus complet abandon. Ceci a eu lieu pendant qu'on levait deux corps béats, en présence du directeur des musées royaux.

BULLETTIN COMMERCIAL.

Montréal, 22 nov. 1847. La fleur se vend de 25c à 26c; le blé du Haut-Canada par 60 lbs., 5c 3d et 5c 5d. On ne connaissait pas alors les nouvelles d'Europe.

NAISSANCES.

En cette ville, samedi dernier, la Dame de Joseph Bourner, écu., maire de Montréal, a mis au monde un fils. A Vaudreuil, le 16, la Dame de H. F. Charlebois, écu., régistreur du comté de Vaudreuil, a mis au monde un fils.

DÉCÈS.

Ces jours derniers, la Dame de M. Lindy, ci-devant Vice-Principale du Collège McGill. A Montréal, le 20 du courant à l'âge avancé de 80 ans, François DeRome, Fécuyer, ex-conseiller de cette ville. Il était un des plus anciens et des plus respectables citoyens du Faubourg Québec. Il laisse pour déplorer sa perte une épouse inconsolable et de nombreux amis. Vendredi, le 20, en cette ville, M. Charles E. O'Keefe; Vendredi, le 20, à Beauport, Capitaine Bell, du navire Lord Ashburton. Mardi, le 16 courant, à Québec, M. Pierre Frenette, âgé de 52 ans.

ÉCOLE FRANÇAISE ET ANGLAISE.

M. G. BATCHELOR, annonce aux parents M. G. qu'il va ouvrir, si un nombre suffisant d'élèves se présente, une ÉCOLE du JOUR, Lundi prochain, le 29 du courant, à la place de M. Rochon, chez M. St. Germain, rue St. Paul. Ayant déjà enseigné, M. G. Batchelor se présente sans crainte devant les parents et prie ceux qui désirent envoyer leurs enfants à son école, de laisser leurs noms chez M. St. Germain ou chez M. Rolland, libraire, où l'on trouvera tous les renseignements désirés. M. G. B. donnera des leçons à domicile. Montréal, 23 novembre 1847.

A vendre.

AUX BUREAUX DES MELANGES RELIGIEUX ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES ETC. ETC. LE

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE ET CIVIL POUR L'ANNEE 1848.

LE CALENDRIER contient outre une liste complète du Clergé Catholique des Diocèses de Montréal et de Québec, les Époques Ecclésiastiques notamment concernant le Canada, l'Ordo ou l'Ordre des Rubriques, la liste et les Termes des Cours de Justice, la Liste des principaux Officiers du Gouvernement, des Membres de la Législature du Bas-Canada, des Examinateurs des Instituteurs pour Québec et Montréal, et des Commissaires d'École pour la Cité de Montréal, des Commissaires pour l'Érection des Pâroisses, des Magistrats, des Avocats, des Notaires, des Médecins, des Milices de la Province du Canada, etc., etc. LE CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE ET CIVIL, se recommande par sa perfection typographique. On se le procure à très-bas prix. Montréal, 19 novembre 1847.

LE VÉRITABLE PORTRAIT DE

GEORGE III.

PEINT D'APRÈS NATURE, À ROME, EN 1817, ET GRAVÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE

de 28 pouces de haut sur 22 pouces de large!

CETTE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle d'un des plus beaux chef-d'œuvres de l'École Italienne, sera bientôt mise en vente chez les Soussignés. L'intérêt toujours croissant qui entoure aujourd'hui le GRAND APOTRÉ DE L'ÉGLISE ET DE LA LIBERTÉ S. S. PIE IX, ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le portrait d'UN SI EXCELLENT PONTIFE. Les grandes dimensions et le mérite artistique de cette gravure, lui mériteront sans aucun doute, la première place dans les salons de nos concitoyens.

CHAPELEAU & LAMOTHE, RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE SÉMINAIRE. Montréal, 19 novembre 1847.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE

DE CALCUL DIFFÉRENTIEL ET DE

CALCUL INTÉGRAL.

LES amis de l'Éducation qui désirent voir les jeunes Canadiens s'adonner de plus en plus à l'étude des sciences et y faire des progrès, sont invités à souscrire à cette ouvrage, qui contiendra environ 100 pages in-8 et une planche de figures. Dans le cas où le nombre de souscripteurs se trouverait suffisant, on ferait suivre l'ouvrage d'un Traité Élémentaire de Géométrie Analytique. L'ouvrage coûtera entre 3 à 4 chelins. Des listes de souscripteurs sont déposées à la librairie d'Augustin Coté et Cie. près de l'Archevêché, chez MM. Crémazie, libraires, rue de la Fabrique, et à Montréal aux bureaux des Melanges. 16 novembre 1847.

P. GENDRON, IMPRIMEUR.

No. 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et aux public pour l'encouragement qu'il en a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.

- On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telle que: LIVRES, PAMPHLETS, CATALOGUES, BILLET D'ENTERREMENT, CARTES D'ADRESSE, CIRCULAIRES, CHÈQUES, POLICES D'ASSURANCE, TRAITS, CARTES DE VISITES, CONNAISSEMENTS, ANNONCES DE DILIGENCES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

Le tout avec goût et célérité. Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement. PRIX TRÈS-REDUITS. 16 novembre 1847.

L'Avenir.

JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DE LA JEUNESSE.

Paraît tous les samedis sous les auspices d'une société en compagnie de jeunes gens. L'abonnement est de 10c. par année payable d'avance. On s'abonne à Montréal au bureau du journal No. 24 rue St. Vincent, à Québec chez M. S. Drapcau, agent, et aux Trois-Rivières chez M. P. Nourie, agent. 16 novembre 1847.

PENSIONNAT DES DAMES DU SACRÉ CŒUR.

LES DAMES DU SACRÉ CŒUR, à St. Jacques de l'Acadian, désirent informer le public qu'elles ont ouvert de nouveaux locaux Classés le premier de septembre. Ces Dames enseignent toutes les branches de l'Éducation nécessaires ou utiles aux jeunes Dames; telles que la lecture, l'écriture, la grammaire, la géographie, l'arithmétique, la musique, le dessin, la couture, etc., etc. Quant au trousseau, on peut savoir les particularités en s'adressant à leur couvent. La pension est de £12 10 s.

